

2023 Rapport de VELUX Canada Inc sur le projet de loi S-211 concernant l'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement

Déclaration pour l'exercice fiscal se terminant le 31 décembre 2023

Introduction

Conformément au projet de loi S-211 relatif à l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement, le Groupe VELUX (VELUX) fait la déclaration suivante concernant la prévention de l'esclavage et de la traite des êtres humains dans ses propres activités et dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette déclaration est faite en vertu du projet de loi S-211 sur l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement et constitue la déclaration de notre Groupe sur l'esclavage et la traite des êtres humains pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

L'esclavage moderne constitue un crime et une violation des droits de l'homme fondamentaux. Il peut prendre de nombreuses formes, telles que, mais sans s'y limiter, l'esclavage, la servitude, le travail forcé et obligatoire et la traite des êtres humains, qui équivalent toutes à la privation de la liberté d'une personne par un individu ou une entité afin de l'exploiter à des fins personnelles ou commerciales.

Organisation et chaîne d'approvisionnement de VELUX

L'organisation et la chaîne d'approvisionnement VELUX exploite un réseau mondial de vente, de service et de fabrication avec 16 sites de production dans 9 pays et des sociétés de vente dans 35 pays. Notre portefeuille de produits comprend des fenêtres de toit et des puits de lumière, des puits de lumière modulaires pour les bâtiments commerciaux, des fenêtres pour toits plats et des tunnels de lumière, des stores et des volets roulants, des solins et des produits d'installation, ainsi que des produits actifs (numériques). Nous employons environ 11 000 personnes hautement qualifiées et dévouées dans le monde entier. Le siège social de VELUX est situé au nord de Copenhague, au Danemark. La façon dont nous menons nos activités est définie dans l'objectif de notre entreprise modèle, que notre fondateur Villum Kann Rasmussen a formulé en 1965. Avec l'objectif de l'entreprise modèle, nous visons à donner un exemple positif par notre comportement.

En 2020, VELUX a lancé sa Stratégie de durabilité 2030 : un voyage de transformation de 10 ans au cours duquel nous sommes pionniers dans l'action pour le climat et la nature, nous innovons des produits durables et nous assurons une entreprise responsable. Nous transformons nos grandes ambitions en matière de durabilité en actions tangibles au sein de notre entreprise et de notre chaîne de valeur. Cela garantit que le développement durable est véritablement intégré dans l'ensemble de nos activités, de l'approvisionnement à la production, des personnes et des produits à la promotion de la construction durable et à la fin de vie des produits.

Politiques VELUX

Un certain nombre de politiques du Groupe VELUX définissent notre position et nos exigences en matière de droits de l'homme et de conditions de travail. Ces politiques sont élaborées sur la base des principes énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme et les conventions fondamentales du travail de l'OIT, ainsi qu'en référence aux principes du Pacte mondial de l'ONU et aux objectifs de développement durable de l'ONU.

Les politiques sont accessibles au public sur notre page d'accueil afin de démontrer les attentes élevées que nous avons pour nous-mêmes, nos fournisseurs et nos employés.

Politique de développement durable

La Politique de développement durable du Groupe VELUX fournit des orientations de haut niveau sur la manière dont nous menons nos activités. Nous adoptons une position claire contre le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants au sein et au-delà de notre chaîne de valeur. Par ailleurs, dans le cadre de notre politique, nous reconnaissons notre responsabilité de respecter la liberté d'association et de négociation collective et de garantir des conditions de travail adéquates, la non-discrimination et la diversité dans l'ensemble de notre organisation.

La politique nous engage à respecter les droits de l'homme, y compris les principes énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme et les conventions fondamentales du travail de l'OIT. Il s'agit notamment d'éviter de porter atteinte aux droits des individus, des groupes et des communautés dans le cadre de nos activités et de nos relations professionnelles.

Code de conduite VELUX pour les employés

Le Code de conduite du Groupe VELUX pour les collaborateurs est un guide de comportement quotidien pour tous les collaborateurs VELUX. Le Code de Conduite VELUX s'appuie sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et sur nos Valeurs VELUX et sert de guide pour faire les bons choix. Il décrit les grands principes de comportement éthique et nos attentes envers tous les employés de VELUX dans les domaines suivants : droits de l'homme et du travail, lutte contre la corruption et éthique des affaires, climat et environnement, santé et sécurité, information et protection des données.

Il s'agit notamment d'une position claire contre le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains, la discrimination et le harcèlement, y compris les châtiments corporels ou d'autres formes d'abus physiques, sexuels, psychologiques ou verbaux en tant que méthode de contrôle sur le lieu de travail. Le code inclut également notre position sur le respect de la liberté d'association et de la négociation collective, ainsi que les exigences relatives aux conditions de travail de base.

Politique de VELUX en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI)

Notre politique de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) décrit notre vision de la DEI et sert de principe directeur pour favoriser une culture d'entreprise diversifiée, équitable et inclusive qui permet à chacun de s'épanouir.

Code de conduite et conditions de travail de base pour les fournisseurs

Le Code de conduite et conditions de travail de base pour les fournisseurs (Code de conduite pour les fournisseurs) a été introduit pour garantir que tous les produits et services VELUX sont développés et fabriqués de manière responsable tout au long de notre chaîne de valeur, y compris chez les sous-fournisseurs. A l'instar des normes élevées que nous nous imposons, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'engagent à respecter ces normes. Cela comprend : notre position contre le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants ; la manière dont nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent la liberté d'association et la négociation collective ; et la manière dont nous attendons d'eux

qu'ils garantissent des conditions de travail correctes, la non-discrimination à l'égard des employés et le droit à la vie privée de leurs employés.

Diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement

Le Code de conduite VELUX pour les fournisseurs décrit nos attentes à l'égard des fournisseurs. Avant d'être approuvé, un fournisseur doit procéder à une auto-évaluation qui comprend des éléments de notre Code de conduite pour les fournisseurs. Après sélection, les fournisseurs sont audités selon notre processus d'évaluation et d'approbation des fournisseurs, qui comprend des vérifications de confirmation de notre Code de conduite pour les fournisseurs. Le Groupe VELUX se réserve également le droit de contrôler et d'auditer, le cas échéant, les sous-traitants de nos fournisseurs afin d'évaluer leur conformité avec notre Code de conduite pour les fournisseurs.

Le respect du Code de conduite pour les fournisseurs est un indicateur clé de performance de VELUX. La conformité est contrôlée par le biais d'activités de réévaluation programmées et la non-conformité est classée en fonction de sa gravité (« majeure » et « mineure »). Lorsqu'une non-conformité est identifiée, nous demandons des plans d'action correctifs et nous effectuons des visites de suivi pour nous assurer que des améliorations sont apportées. Le processus d'identification et de clôture des cas de non-conformité « mineurs » implique l'approbation du directeur. Pour les cas de non-conformité qualifiés de « majeurs », l'approbation doit se faire au niveau du directeur. Notre premier choix est d'offrir un soutien et des conseils aux fournisseurs, afin de leur permettre de mettre en œuvre et de respecter le code de conduite des fournisseurs. Toutefois, si les améliorations demandées ne progressent pas de manière acceptable, nous nous réservons le droit de mettre fin à la coopération.

Nous travaillons actuellement à renforcer nos processus d'évaluation des risques et de filtrage, conformément aux prochaines directives de l'UE. Au cours de l'année 2022, nous avons mis en place un nouveau processus de diligence raisonnable pour contrôler nos fournisseurs nouveaux et existants avant la signature d'un contrat. Nous sommes en train d'élargir notre équipe d'audit pour renforcer l'audit des risques pertinents associés aux droits de l'homme et aux droits du travail, y compris le risque de problèmes liés à l'esclavage moderne.

En 2023, une nouvelle structure d'équipe a été mise en place afin de renforcer davantage la diligence raisonnable de notre chaîne d'approvisionnement. Les droits de l'homme et les droits du travail ont également été pris en compte dans notre double évaluation de l'importance relative de nos risques et opportunités et de leur impact sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Identification des risques

Le principal risque d'esclavage moderne pour VELUX est lié à l'approvisionnement en biens et services dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons identifié que nos principaux risques sont liés à notre approvisionnement en biens semi-transformés et en matières premières pour nos produits. Mais nous considérons également que les petits fournisseurs transactionnels et les achats plus importants dans le cadre de l'approvisionnement indirect, tels que l'électronique, sont des domaines à risque.

Formation

L'équipe Qualité des fournisseurs et ESG et les auditeurs de nos fournisseurs suivent une formation obligatoire pour s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés au sein de l'Organisation et de nos chaînes d'approvisionnement.

La formation des responsables de catégories d'achats de VELUX a eu lieu en 2023. La formation de sensibilisation générale se poursuivra en 2024 sur le CSRD et l'ESRS, y compris la formation sur les droits de l'homme.

Ligne Speak Up

Notre système de dénonciation peut être utilisé pour signaler des comportements commerciaux illégaux ou contraires à l'éthique ou des violations de nos codes de conduite. Ce système peut être utilisé par les employés, les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les clients et toute autre partie prenante pour signaler des problèmes graves de manière sûre et confidentielle. Tous les rapports feront l'objet d'une enquête approfondie et des mesures correctives appropriées seront prises. VELUX garantit l'anonymat et la confidentialité à toutes les personnes impliquées dans l'enquête.

« Conformément aux exigences de la loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport pour le Groupe VELUX. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont fiables, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus. »

« La déclaration ci-dessus est une traduction de la version anglaise signée par Lars Petersson PDG du Groupe VELUX ».

2023 VELUX Canada Inc Report on Bill S-211 Addressing Modern Slavery in Supply Chain

Statement for the fiscal year ending 31 December 2023

Introduction

In compliance with the Bill S-211 Addressing Modern Slavery in Supply chains, the VELUX Group (VELUX) provides the following statement in relation to the prevention of slavery and human trafficking in our own business as well as in our supply chain. This statement is made pursuant Bill S-211 addressing Modern Slavery in Supply chains and constitutes our Group's slavery and human trafficking statement for the fiscal year ending 31 December 2023.

Modern Slavery is a crime and a violation of fundamental Human Rights. It can take many forms, such as, but not limited to: slavery, servitude, forced and compulsory labour and human trafficking, all of which amount to the deprivation of a person's liberty by an individual or entity in order to exploit them for personal or commercial gain.

VELUX organization and supply chain

VELUX organization and supply chain VELUX operates a global sales, service and manufacturing network with 16 production sites in 9 countries and sales companies in 35 countries. Our product portfolio includes roof windows and skylights, modular skylights for commercial buildings, flat roof windows and sun tunnels, blinds and roller shutters, flashings and installation products and active (digital) products. Globally we employ around 11,000 highly skilled and dedicated employees. VELUX is headquartered north of Copenhagen in Denmark. The way we do business is defined in our Model Company Objective, which our founder Villum Kann Rasmussen formulated in 1965. With the Model Company Objective, we aim to set a positive example through our behaviour.

In 2020, VELUX launched its Sustainability Strategy 2030: a 10-year transformational journey in which we pioneer climate and nature action, innovate sustainable products, and secure a responsible business. We transform our high ambitions for sustainability into tangible actions across our company and value chain. This ensures that sustainability is truly integrated throughout our business from sourcing to production, people and products to sustainable building advocacy and product end-of-life.

VELUX policies

A number of VELUX Group policies set out our position and requirements connected to human rights and working conditions. These policies are developed based on the principles set forth in the International Bill of Human Rights and the core labour conventions of the ILO and with reference to the principles of the UN Global Compact and the UN Sustainable Development Goals.

The policies are publicly available on our homepage to demonstrate the high expectations we set for ourselves, our suppliers and our employees.

Sustainability Policy

The VELUX Group Sustainability Policy provides high-level guidance on how we conduct business. The main content relating to sustainability from our group policies is incorporated in the Sustainability Policy and we take a clear stance against forced labour, human trafficking and child labour in and beyond our value chain. Also, through our policy, we acknowledge our responsibility to respect freedom of association and collective bargaining and to ensure proper working conditions, non-discrimination and diversity in our entire organization.

The policy commits us to respecting human rights, including the principles set forth in the International Bill of Human Rights and the core labour conventions of the ILO. This includes avoiding infringing the rights of individuals, groups and communities through our business activities and relationships.

VELUX Code of Conduct for Employees

The VELUX Group Code of Conduct for Employees provides a guide to daily behaviour for all VELUX employees. The VELUX Code of Conduct builds on the 10 principles of UN Global Compact and our VELUX Values and serves as a guide to make the right choices. It describes the main principles of ethical behaviour and our expectations towards all VELUX employees within the following areas: human and labour rights, anti-corruption and business ethics, climate and environment, health and safety, information and data protection.

This includes a clear standpoint against: child labour, forced labour and human trafficking; discrimination and harassment, including physical punishment or other forms of physical, sexual, psychological or verbal abuse as a method of control in the workplace. The Code also includes our standpoint on respect for freedom of association and collective bargaining and requirements relating to basic working conditions.

VELUX Diversity, Equity and Inclusion (DEI) Policy

Our diversity, equity and inclusion (DEI) policy outlines our vision for DEI and serves as a guiding principle to foster a diverse, equitable and inclusive company culture that enables everyone to thrive.

Code of Conduct and Basic Working Conditions for Suppliers

The Code of Conduct and Basic Working Conditions for Suppliers (Code of Conduct for Suppliers) was introduced to ensure that all VELUX products and services are developed and manufactured in a responsible way throughout our value chain, including at sub suppliers. Like the high standards we set for ourselves, we expect our suppliers to share the commitment to these standards. It includes: our standpoint against forced labour, human

trafficking and child labour; how we expect our suppliers to respect freedom of association and collective bargaining; and how we expect them to ensure proper working conditions, non-discrimination against employees and their employees' right to privacy.

Supply chain due diligence

The VELUX Code of Conduct for Suppliers outlines our expectations for suppliers. Before a Supplier is approved, it must undertake a self-assessment which includes elements of our Code of Conduct for Suppliers. After selection, suppliers are audited using our Supplier Evaluation and Approval Process, which includes confirmatory checks of our Code of Conduct for Suppliers. The VELUX Group also reserves the right to monitor and audit, as appropriate, our suppliers' subcontractors to assess their compliance with our Code of Conduct for suppliers.

Compliance with the Code of Conduct for Suppliers is a KPI of VELUX. Compliance is monitored through scheduled re-evaluation activities and non-compliance is categorized in terms of severity ("major" and "minor"). Where non-compliance is identified, we request corrective action plans, and we undertake follow-up visits to ensure that improvements are made. The process to identify and close off "minor" non-compliance involves sign off at Manager level. For non-compliance categorized as "major" the sign off must occur at Director Level. Our first choice is to offer support and advice to suppliers, to enable the supplier to implement and comply with the Code of Conduct for Suppliers. However, if requested improvements do not progress in an acceptable manner, we reserve the right to bring the cooperation to an end.

We are currently working to strengthen our risk assessment and screening processes, in line with upcoming EU Directives. During 2022, we introduced a new due diligence process to screen our new and existing suppliers before contract signing. We are in the process of expanding our audit team to strengthen the audit of relevant risks associated to human rights and labour rights, including the risk of modern slavery issues.

In 2023, A team new team structure was established to strengthen our supply chain due diligence further. Human and labour rights also was considered in our 2023 Double Materiality Assessment of our risk and opportunities and their impact in our full value chain.

Risk identification

VELUX main risk for modern slavery is associated with our sourcing of goods and services in our supply chain. We have identified that our main risks are associated with our material sourcing of semi-processed goods and raw material for our products. But we also see smaller transactional suppliers and larger purchases within indirect procurement, such as electronics, as risk areas.

Training

Our supplier Supplier Quality and ESG team and auditors undergo mandatory training to ensure that force labour and child labour are not being used in the Organization and our supply chains.

Training for VELUX procurement category managers took place during 2023. General awareness training will continue in 2024 on CSRD and ESRS, including Human Rights training.

Speak Up line

Our Whistle-Blower System, can be used to report illegal or unethical business behaviour or breaches with our Codes of Conduct. The whistle-blower system can be used by employees, business partners, suppliers, customers and any other stakeholders, to report serious concerns in a secure and confidential way. All reports will be fully investigated and appropriate remedial actions taken. VELUX ensures anonymity and confidentiality to everyone involved in the investigation.

"In accordance with the requirements of the Act, and particular section 11 thereof, I attest that I have reviewed the information contained in the report for VELUX Group. Based on my knowledge, and having exercised reasonable diligence, I attest that the information in the report is trust, accurate and complete in all material respects for the purposes of the Act, for the Reporting year listed above."

Full Name **LARS PETERSSON**
Title **CEO VELUX GROUP**
Date **May 31st 2024**
Signature

"I have the authority to bind VELUX Group"